

CHARTRE DU PROMENEUR

De la promenade de quelques heures à la grande randonnée, pour que l'aventure soit belle et se déroule en toute sécurité, gardez à l'esprit quelques règles simples :

Pour une forêt propre, j'emporte mes déchets



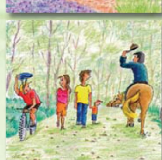
Je ne fais pas de feu en forêt. La cueillette de certaines espèces est interdite. Elle peut être tolérée pour d'autres mais doit rester modérée



J'attache mon cheval à une corde tendue entre deux arbres ou aux équipements prévus à cet effet pour éviter l'écorçage des arbres. Le galop se pratique en dehors des chemins empierrés.



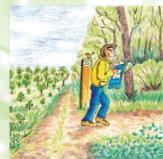
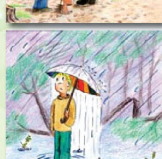
Je respecte les usagers de la forêt. Lorsque je croise des randonneurs à pied, je ralentis l'allure et je reste courtois.



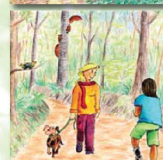
En période de chasse, je consulte les calendriers des jours de chasse affichés en forêt, et j'évite alors les zones de battues.



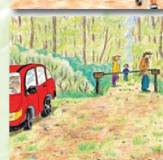
La forêt est un milieu naturel qui peut être dangereux ; Je m'assure des bonnes conditions météorologiques avant de partir ; Je prends des précautions vis à vis des parasites (tiques,...)



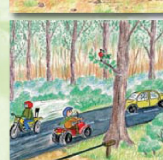
Je reste sur les pistes et chemins sans pénétrer dans les parcelles en régénération. Je n'emprunte que les chemins balisés adaptés à mon activité.



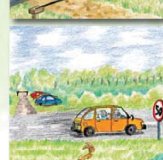
Je tiens mon chien en laisse pour ne pas déranger la faune sauvage en période de reproduction, et par respect des promeneurs.



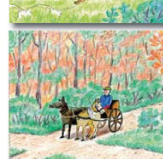
Je referme derrière moi les barrières que j'ai ouvertes. Je ne stationne pas devant les barrières afin de faciliter l'intervention éventuelle des secours.



Les engins motorisés ne sont autorisés que sur les routes ouvertes à la circulation.



Je respecte les limitations de vitesse, les aires de stationnement, les routes forestières fermées. J'adapte ma vitesse à la configuration du terrain.



Je reste prudent lors de la traversée des routes.

PROMENADE DECOUVERTE EN FORET DOMANIALE D'ECOUVES

SENTIER

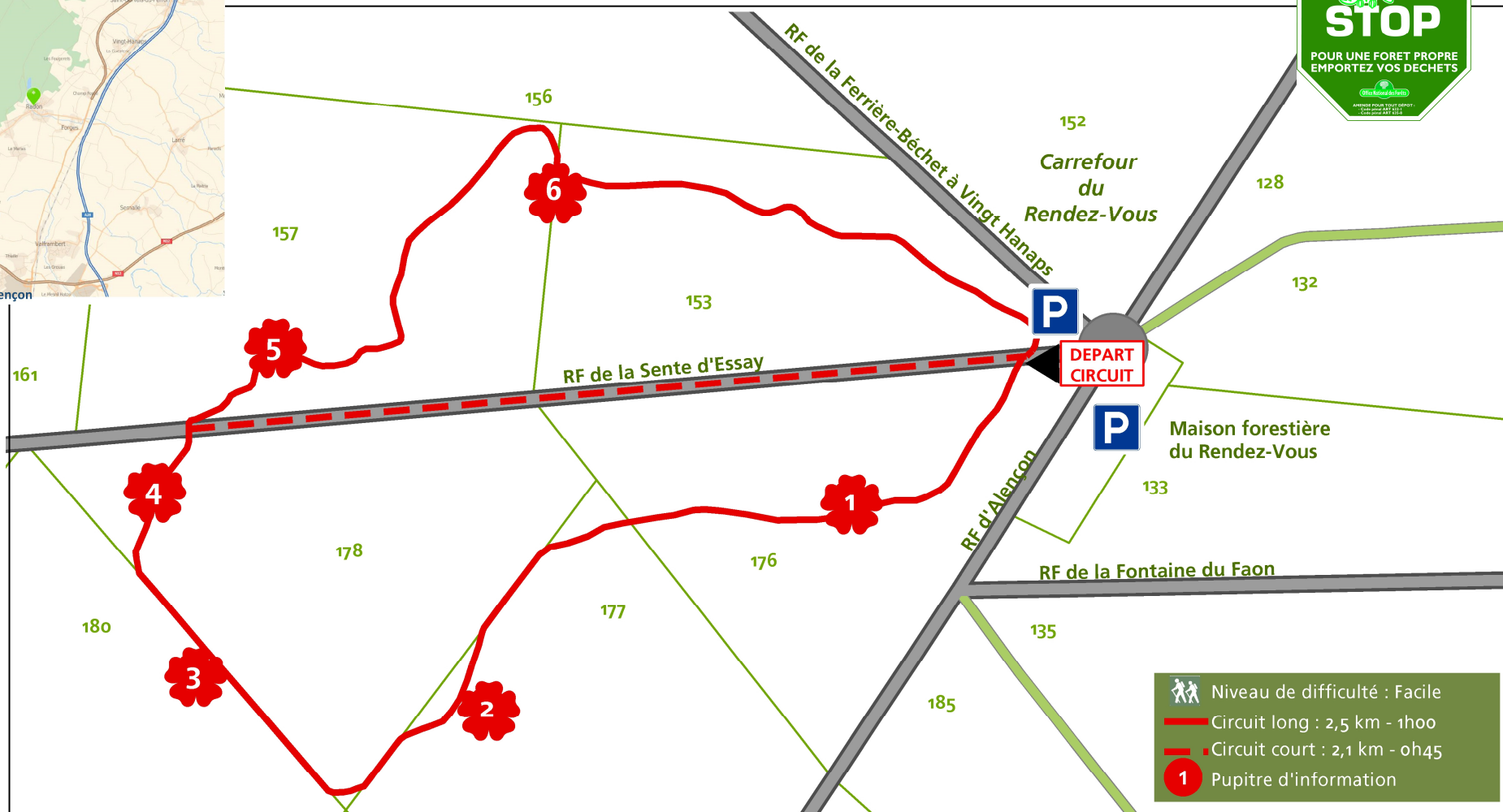
DECOUVERTE : La gestion forestière



RETROUVEZ NOUS SUR WWW.ONF.FR

Office national des forêts
Unité territoriale d'Alençon
MF de la Fontaine Maçonnée
61250 RADON
Tél. 06 18 68 02 54

Réalisation : Agence territoriale d'Alençon - SB - Mars 2017



Au coeur de la forêt domaniale d'Ecouves, nous vous invitons à partir à la découverte de la gestion forestière.

Tout au long de votre promenade, des pupitres vous présentent quelques thématiques liées à la forêt et sa gestion (usages anciens, renouvellement de la forêt, préservation de la faune...).

- Niveau de difficulté : Facile
- Circuit long : 2,5 km - 1h00
- Circuit court : 2,1 km - 0h45
- 1 Pupitre d'information

- 1 La régénération naturelle de la chênaie-hêtraie :** la renaissance de la forêt
- 2 La mare forestière :** réservoir de biodiversité
- 3 La chênaie-hêtraie :** la qualité bois d'oeuvre au service de la construction
- 4 Le bois mort :** source de vie
- 5 Les usages anciens de la forêt :** les places à feux, vestiges du passé
- 6 La station forestière :** choisir le bon arbre au bon endroit



Flashez et retrouvez Ecouves sur internet



Les panneaux du sentier découverte ont été réalisés par les étudiants de BTSa Gestion et protection de la nature Promotion 2014-2015

